

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 9 juin 2021

TOUSANTICOVID INTEGRE UNE NOUVELLE FONCTIONNALITE D'ALTERNATIVE NUMERIQUE AU CAHIER DE RAPPEL.

Au cœur de la stratégie Tester, Alerter, Protéger, casser les chaînes de transmission est une action primordiale de lutte contre l'épidémie. C'est pour cela que l'application **TousAntiCovid** a été développée en complément des brigades sanitaires.

L'objectif de cet outil est simple, remonter toutes les chaînes de transmissions pour alerter et être prévenu en cas d'exposition au virus. C'est pour cela qu'à l'automne dernier les **cahiers de rappel** ont été demandés.

Le cahier de rappel, ou sa version numérique **TousAntiCovid Signal** s'adresse à tous ceux qui souhaitent se rendre dans un **restaurant, un bar en intérieur ou une salle de sport à partir du 9 juin**.

Ce dispositif **obligatoire** dans ces types de lieux s'inscrit comme une mesure barrière supplémentaire à l'ensemble des mesures préconisées par le gouvernement (port du masque, distanciation sociale, usage du gel hydroalcoolique, aération des pièces, etc.).

Il est intégré dans le nouveau **protocole sanitaire** pour la réouverture des restaurants, bars et salles de sport.

Les clients seront invités à se soumettre à un dispositif de rappel en cas d'exposition au virus, soit en renseignant leurs coordonnées sur un cahier de rappel, soit en scannant un QR code de manière anonyme avec l'application TousAntiCovid.

- En cliquant sur « scanner un QR Code lieu », l'appareil photo du smartphone s'affiche.
- L'utilisateur doit alors scanner le QR Code affiché par l'établissement.
- Une page demande la confirmation de l'enregistrement du lieu.

Grâce à ce geste simple et peu contraignant, le visiteur enregistre sur son téléphone sa présence dans l'établissement. Il sera alerté s'il s'avère que durant cette même tranche horaire un autre visiteur contagieux s'est par la suite déclaré positif à la COVID-19 dans l'application.

Vous ne serez ni « tracé », ni identifié, mais seulement informé. Les enregistrements sont automatiquement effacés au bout de 14 jours.

Un site Web est mis à la disposition des professionnels pour générer facilement et gratuitement leur QR Code : <https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr>

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10
04 92 36 73 16

8 Rue du Docteur ROMIEU

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

04016 Digne-les-Bains Cedex